

AVIS

Règlement sur le conditions d'utilisation « Käerjenger Vélosbox »

Il est porté à la connaissance du public que la décision fixant les conditions d'utilisation du service « Käerjenger Vélosbox » a été prise par notre conseil communal le 5 juin 2019.

Bascharage, le 12 juin 2019

Le Collège des bourgmestre et échevins